

# Feuille de route de la JICA

## Trajectoire des activités de développement de la JICA pour l'exercice 2012

Conformément aux missions qui lui incombent en qualité d'agence d'exécution de l'APD du Japon ((1) s'atteler aux problèmes de portée mondiale, (2) réduire la pauvreté par une croissance équitable, (3) améliorer la gouvernance, et (4) garantir la sécurité humaine), la JICA entend élaborer et mettre en œuvre des programmes qui répondent aux sept enjeux prioritaires détaillés ci-après, en veillant à la cohérence avec les politiques du gouvernement japonais (c'est-à-dire le *Rapport final de l'examen de l'APD*, les axes prioritaires de la politique de coopération internationale, la nouvelle stratégie de croissance, les stratégies pour revitaliser le Japon et d'autres points).

L'instabilité qui touche actuellement l'économie mondiale et les marchés du travail devrait se poursuivre. De plus, le prix des ressources, de l'énergie et des denrées alimentaires continue d'augmenter rapidement. Ce qui se traduit par une pression croissante sur les pays à faible revenu et les populations vulnérables. Par conséquent, les programmes doivent favoriser un développement plus inclusif afin de promouvoir la sécurité humaine.

Consciente que l'APD est un moyen de poursuivre les intérêts communs du monde, la JICA doit s'atteler aux enjeux mondiaux, notamment les problèmes environnementaux, qui font obstacle à la croissance économique.

En outre, la JICA redoublera d'efforts pour assurer une coopération « gagnant-gagnant » qui utilise les alliances avec les entreprises japonaises du secteur privé souhaitant s'implanter à l'étranger. Cette coopération sera adaptée à l'état actuel de l'économie japonaise tout en intégrant le principe primordial de réduction de la pauvreté et de croissance économique durable dans les pays en développement. Pour ce faire, la JICA envisage de déployer une coopération technique et financière énergique (prêts de politique de développement (prêts pour la réduction de la dette), etc.) qui contribue à la révision des politiques et systèmes nécessaires à l'amélioration du climat de l'investissement.

De plus, la place des partenaires traditionnels tend à se réduire à cause de la crise économique européenne et des situations budgétaires difficiles. Par ailleurs, le 4<sup>e</sup> forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui s'est tenu à Busan, en Corée du Sud, en novembre 2011, a mis en lumière l'importance croissante des pays émergents et la nécessité de renforcer le dialogue avec ces pays. Du point de vue de l'efficacité et de l'efficience du développement, il y a également un besoin urgent de tisser des liens solides, basés sur le partenariat et la coopération, à travers la mise en place de dialogues et de soutien aux partenariats avec des pays émergents. Simultanément, les alliances d'aide avec les partenaires traditionnels doivent être continuellement renforcées.

Lors de la mise en œuvre de ces programmes, la recherche et d'autres activités seront utilisées pour la création, le partage, la diffusion et l'accumulation de connaissances dans l'ensemble de notre Agence. L'objectif étant d'utiliser ces connaissances pour résoudre les problèmes dans les pays en développement.

## Enjeux prioritaires

1. Intégration de la nouvelle stratégie de croissance dans le cadre de l'aide visant à réduire la pauvreté et à atteindre une croissance économique durable dans les pays en développement, en prenant particulièrement en compte les alliances avec les entreprises japonaises, principalement les PME projetant de démarrer des activités à l'étranger. En parallèle lors de l'exercice actuel, augmentation de l'aide à la région Asie-Pacifique basée sur le 4<sup>e</sup> sommet Mékong-Japon, le 15<sup>e</sup> sommet Japon-ANASE et le 6<sup>e</sup> sommet des îles du Pacifique.
2. Mesures environnementales et de lutte contre le changement climatique basées sur la conférence des Nations unies sur le développement durable (Rio + 20) et sur la 18<sup>e</sup> session de la Conférence des parties (COP 18) de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.
3. Coopération en matière de préparation aux catastrophes, dont le soutien à la construction d'infrastructures aptes à résister aux catastrophes naturelles.
4. Réalisation des OMD privilégiant l'aide à l'Afrique, 2012 étant l'année cible pour concrétiser les promesses effectuées lors de la TICAD IV.
5. Soutien à la consolidation de la paix en Afghanistan et dans d'autres pays.
6. Soutien à la démocratisation et à la construction de la nation suite au mouvement insurrectionnel du Printemps arabe au Moyen-Orient.
7. Autres priorités

En plus des priorités ci-dessus, un autre point essentiel est le soutien à la démocratisation au Myanmar, un processus qui progresse rapidement, afin de garantir la stabilité au niveau régional. La réduction de la pauvreté reste la principale priorité de l'aide. Il est également important d'apporter une aide au Myanmar pour la promotion des alliances avec les entreprises japonaises et d'œuvrer de concert avec les pays de l'ANASE. La JICA suit attentivement la situation politique au Myanmar alors que la formulation de projets et de plans d'activité opportuns, efficaces et qui reflètent les politiques du Japon, sont à l'étude.